

**Société de Saint-Vincent de Paul**  
**Servir avec espoir**



**Guide à l'intention des  
présidents de conférence**

**Établir une conférence florissante  
et  
une relation plus étroite avec notre Seigneur**

**Comité d'éducation/formation**  
**Original juin 2015 – mise à jour octobre 2016**

## Table des matières

Table des matières.....	2
Introduction .....	3
Mission et valeurs .....	4
Notre Logo .....	4
Notre fondateur - Frédéric Ozanam .....	5
Notre patron – Saint Vincent de Paul .....	5
Notre patronne Marie .....	5
Le président.....	6
Rôle du président .....	7
Rôle du/des vice-président(s).....	8
Rôle du trésorier.....	8
Rôle du secrétaire.....	9
Le conseiller spirituel.....	9
Prier, toujours.....	10
Organigramme .....	11

## Introduction

Le présent livret contient des suggestions destinées à aider les présidents élus et les dirigeants de conférence désignés. Aux fins de ce livret, le terme Règle et Statuts canadien sera écrit en abrégé, comme ceci : R et S. Tout au long de la rédaction du livret, nous avons tenté autant que possible de transmettre l'essence de la R et S, de la *Mission et des valeurs*, et de notre *Prière d'ouverture et de clôture*.

L'élément qui distingue la Société des autres organisations est le contact personnel que nous établissons avec les gens que nous servons. En tant que Vincentiens, nous apportons l'amour du Christ aux pauvres que nous servons, par le contact de personne à personne à leur domicile. Cet élément n'a jamais changé. Nous faisons exactement ce que Frédéric et ses compagnons faisaient il y a bien des années dans les rues de Paris, à l'époque de la Révolution française. Chaque conférence est unique dans son service aux pauvres, mais notre croissance spirituelle personnelle et notre amour des pauvres sont des aspects que nous partageons tous. Nous sommes des serviteurs des pauvres. Nous devons traiter ces derniers en toute amitié, comme le Christ le ferait.

Nous devons toujours nous rappeler que lorsque nous avons été baptisés, nos parents ont dédié notre vie au Christ et que nous avons réaffirmé ceci lors de notre Confirmation, quand nous avons reçu les sept dons du Saint-Esprit. Si nous en faisons bon usage, ces dons sont tout ce dont nous avons besoin pour être un bon membre et dirigeant Vincentien.

**Que Dieu vous bénisse d'avoir accepté ce rôle et bénisse votre famille pour les sacrifices consentis en faveur de ceux que nous servons - Merci.**

# **SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL**

## **Conseil national du Canada**

### **MISSION**

**La Société de Saint-Vincent de Paul est une organisation catholique laïque qui a pour mission de :**

**Vivre le message de l'Évangile  
en servant le Christ à travers les pauvres  
avec amour, respect, justice et joie.**

### **VALEURS**

**La Mission de la Société signifie qu'en tant que Vincentiens, nous :**

- 1. voyons le Christ dans tous ceux qui souffrent;**
- 2. sommes unis au sein d'une même famille;**
- 3. établissons un contact personnel avec les pauvres;**
- 4. aidons de toutes les façons possibles.**

### **SERVIR AVEC ESPOIR**



Le logo signifie ce qui suit :

- Le poisson symbolise la chrétienté et ici, il représente la Société de Saint-Vincent de Paul.
- L'œil du poisson est l'œil vigilant de Dieu qui cherche à aider ceux d'entre nous qui sont dans le besoin.
- Le croisement - ou nœud - de la queue représente l'union et l'harmonie entre les membres de même que l'union avec les personnes dans le besoin.
- Le cercle qui entoure le logo représente la qualité planétaire, ou mondiale, de la SSVP, une organisation internationale.
- Les mots « serviens in spe » signifient « servir avec espoir », l'espoir qui nous vient de Notre-Seigneur Jésus-Christ.



## **Notre principal fondateur - Frédéric Ozanam**

*Fête – le 9 septembre*

Ayez le privilège de servir les pauvres en les visitant chez eux. Connaissiez-les et aimez-les comme Frédéric l'a fait. Ils sont nos amis, nous sommes leurs serviteurs.

Né à Milan le 23 avril 1813, il est décédé à Marseille le 8 septembre 1853. Le Pape Jean-Paul II l'a béatifié en la cathédrale Notre-Dame-de-Paris, le 22 août 1997. Frédéric a fondé la Société de Charité le 23 avril 1833, (le jour de son anniversaire). Le nom est devenu plus tard la Société de Saint-Vincent de Paul, en l'honneur de son patron. Le jour de fête de Frédéric est le 9 septembre, Frédéric est un merveilleux modèle pour tous les vincentiens.



## **Notre patron - Saint Vincent de Paul**

*Fête – le 27 septembre*

Viens parmi nous Esprit-Saint, remplir le cœur des fidèles, embrase-les avec la flamme de ton amour. Envoie ton esprit et nos cœurs seront ravivés et la terre entière sera renouvelée. Saint Vincent est le patron de la bienfaisance. Il est né dans le sud-ouest de la France en 1581 et est décédé à Paris, en 1660. Il a été canonisé en 1737 par le Pape Clément XII.



## **Notre patronne Marie**

*Fête de l'Immaculé-Conception – le 8 décembre*

Frédéric Ozanam a insisté pour que la Société soit sous la protection de la Sainte Vierge Marie. Bien que le dogme de l'Immaculée Conception n'ait pas été défini avant 1854, par le Pape Pie IX, les premiers membres de la Société de Saint-Vincent de Paul ont choisi cette fête comme journée spéciale Mariale vingt ans avant la proclamation formelle du dogme.

Frédéric Ozanam a eu, dès son jeune âge et jusqu'à sa mort, une grande dévotion pour la Vierge Marie. Il a visité tout au long de sa vie plusieurs des sanctuaires à Marie les plus populaires de l'époque, en France, en Italie et en Espagne. Frédéric a souvent invoqué l'intercession de la Sainte Mère et lui a dédié des chapelets.

## **Le président**

Si vous veillez à ce que le livre de la Règle soit disponible lors de toutes vos réunions, vous ne risquez rien. Il est important de connaître à fond la Règle et les Statuts de la Société canadienne.

La Règle contient l'historique de la Société, ses objectifs, des articles concernant les niveaux national et international ainsi que des prières d'ouverture et de clôture et des formats de réunion.

Le livre de la Règle vous donnera beaucoup d'information sur diverses façons de faire. Vous devriez également avoir en mains un Manuel de formation qui vous aidera à mener à bien des projets et des devoirs spécifiques. Le Manuel et le livre de la Règle feront de vous un président bien informé. Si vous éprouvez un doute, consultez la Règle.

Si vous ne disposez pas d'un Manuel de formation, veuillez contacter le président du niveau supérieur immédiat pour votre formation.

### **Choisir un président**

Le choix d'un président est une fonction très importante de la conférence. Le succès de toute organisation repose sur son dirigeant. Bien que vous soyez un égal parmi vos pairs, vous devez les maintenir dans la bonne direction. C'est vous qui battez la cadence de la conférence. Vous êtes différent de la personne que vous remplacez. Soyez vous-même, faites-vous conseiller, surtout par votre conseiller spirituel, déléguez et soyez à l'écoute. Surtout, soyez fidèle à vous-même et faites ce qui est juste.

### **Quelques caractéristiques d'un bon président**

Bien qu'être président soit un privilège, c'est un poste qui demande du travail. Avant de vous porter candidat, priez pour avoir du discernement et demandez à Dieu de vous guider. La personne qui accepte ce rôle doit être prête à mener la tâche à bien.

### **Un président doit avoir :**

- L'amour et la compréhension de la Société, de ses membres et de sa structure, mais avant tout, l'amour pour ceux que nous servons;;
- L'habileté d'être un agent de paix et un diplomate qui ne fait jamais preuve de favoritisme ou qui permet aux conflits de personnalités de prendre le dessus;
- La capacité d'être toujours prêt à demander pardon, à pardonner et à être pardonné;
- L'aptitude à diriger avec une main de fer dans un gant de velours, toujours disposé à écouter les opinions contraires, mais ne jamais permettre aux membres d'intimider ou de ridiculiser les autres;
- Un esprit de prière, une ouverture aux idées nouvelles, la sagesse et le sens de l'innovation avec une vision élargie, tout en respectant les traditions;
- Le temps et la force de diriger avec dévotion et acquiescer la passion pour le travail; et
- La fidélité et la vérité pour soi-même, la Société et ceux que nous servons.

## Rôle et responsabilités du président

Les responsabilités du président sont décrites dans la R et S, aux sections 2.2.4 – 2.2.6

Le président a aussi la responsabilité de lire les bulletins et la correspondance des autres niveaux et de transmettre cette information aux membres. Lisez et éduquez-vous, assistez aux formations offertes par la Société et aux autres formations offertes dans votre paroisse et votre communauté. Plus vous en savez, plus vous aurez confiance en vous et serez familier avec l'essence du travail à accomplir, plus vous serez en mesure de diriger, d'enseigner et de partager votre croissance spirituelle.

Le président de conférence est élu pour un mandat de trois ans, qui peut être renouvelé une seule fois, pour une période de trois ans ou moins.

Le mandat de l'exécutif sortant ne se termine qu'au moment où le nouveau président élu nomme un nouvel exécutif et un conseiller spirituel. (R et S, section 2.2.5)

Les tâches spécifiques peuvent varier d'une conférence ou d'un conseil à l'autre. Voici un résumé des tâches officielles :

- 1) Suite à son élection, le président nomme les membres de l'exécutif suivants :
  - a. vice-président(s);
  - b. secrétaire;
  - c. trésorier;
  - d. conseiller spirituel.
- 2) Le président :
  - a. est responsable du bon fonctionnement de la conférence;
  - b. voit à ce que les surplus soient acheminés au niveau supérieur;
  - c. rencontre les membres absents pour évaluer leur situation;
  - d. voit à ce que les membres travaillent pour le bien de la Société et de ceux que nous servons;
  - e. promeut et encourage le recrutement;
  - f. se préoccupe de planifier la relève;
  - g. représente la Société dans la région.
- 3) Rencontre les autres organisations, pour témoigner de la volonté de la Société de collaborer dans tout projet visant à aider ceux que nous servons. Aucun fonds ne devrait être remis à d'autres organismes, seulement aux démunis que nous servons.
- 4) Le président nomme les présidents des comités et demeure informé sur leurs activités.
- 5) Le président voit à ce que tous les membres soient soumis au processus de filtrage, y compris la vérification de dossier criminel. Tous les renseignements confidentiels sont gardés dans un endroit sécuritaire.
- 6) Le président convoque toutes les réunions régulières et spéciales, appels-conférences et assemblées annuelles.
- 7) Le président voit à ce qu'un ordre du jour soit préparé et distribué pour chaque réunion. (R et S, page 38)8)
- 8) Le président envoie tous les fonds excédentaires au niveau supérieur immédiat. Les conférences n'accumulent pas de fonds. Le niveau supérieur immédiat devrait être traité

comme une extension à la conférence, comme des membres de la famille qui n'ont aucune source de revenus à part les conférences. Tous nos fonds sont recueillis au nom de la Société de Saint-Vincent de Paul et doivent être utilisés exclusivement conformément à la mission et aux valeurs de la Société

- 9) Le président voit à ce que tous les rapports annuels soient complétés dans les délais requis.
- 10) Le président ou son représentant assiste à toutes les réunions des conseils supérieurs, afin de voter au nom de la conférence. Deux membres devraient assister aux réunions du conseil particulier.
- 11) Le président encourage et aide les membres à participer aux formations et aux AGA des conseils de niveau supérieur.
- 12) Le président peut servir au sein de comités de niveau supérieur, mais ne peut pas assumer les fonctions de deux postes élus à la fois.

## **Rôle du/des vice-président(s)**

1) Le vice-président doit :

- a. être familier avec la R et S (voir la section 2.2.7.1);
- b. appuyer le président de la conférence;
- c. aider là où c'est nécessaire;
- d. bien connaître toutes les activités de la conférence;
- e. remplacer le président au besoin;
- f. exercer les fonctions de président à toutes les réunions et événements tel que prescrit par le président;
- g. accepter les tâches assignées par le président.

Ces tâches peuvent comprendre la planification ou la supervision de projets ou activités spécifiques.

Il est très important que le/les vice-président(s) aide le président dans le développement de la spiritualité de la conférence. Le/les vice-président(s), tout comme le président, doivent tirer profit de toutes les formations disponibles et encourager les membres à faire de même.

## **Rôle du trésorier**

1. Le trésorier doit :

- a. être familier avec la R et S (voir la section 2.2.7.3);
- b. être familier avec le mandat du trésorier tel que décrit dans le Manuel national des opérations;
- c. comprendre le budget et les résultats financiers;
- d. effectuer les dépôts bancaires et comparer les relevés;
- e. présenter les rapports financiers lors des réunions et au président sur demande;
- f. déboursier les fonds nécessaires aux dépenses telles qu'approuvées;
- g. maintenir un registre de toutes les dépenses pour chaque comité et membre de l'exécutif;
- h. aider à la préparation des rapports annuels de la conférence.



## **Rôle du secrétaire**

- 1) Le secrétaire doit :
  - a. être familier avec la R et S (voir la section 2.2.7.2);
  - b. consigner l'histoire courante de la Société en rédigeant les procès-verbaux;
  - c. maintenir à jour un registre officiel des procès-verbaux;
  - d. voir à ce que tous les membres reçoivent un exemplaire des procès-verbaux.
  - e. maintenir à jour une liste des membres;
  - f. aider à la préparation des rapports annuels de la conférence;
  - g. rédiger la correspondance et autres rapports et dossiers, tel que demandé par le président;
  - h. suivre la Règle concernant l'archivage des dossiers, section 3.15 de la R et S.
  
- 2) Sans les procès-verbaux consignés en bonne et due forme, le travail des vincentiens ne serait pas connu des générations futures.

## **Le conseiller spirituel**

Il s'agit de l'un des rôles les plus importants au sein de la conférence. S'il n'y a pas de conseiller spirituel, le président se chargera de ce rôle ou nommera quelqu'un pour le faire. Le conseiller spirituel travaille de près avec le président. Le conseiller spirituel peut assister à toutes les réunions, mais n'a pas le droit de vote.

Le conseiller spirituel devrait être un prêtre, un diacre permanent, un religieux ou un laïc catholique. Le conseiller spirituel est responsable de la croissance, la vie et le développement spirituels des membres, en conformité avec la mission et le ministère de notre Société. Le conseiller préparer et dirige les réflexions spirituelles en vue de susciter des questionnements et discussions lors des réunions, participe dans le développement de programmes spirituels lors d'événements spéciaux et communique avec les autres conseillers spirituels, leur offrant son aide.

Le conseiller spirituel joue un rôle important dans la résolution de conflit au sein de la conférence. En tant que membre du comité d'élection, le conseiller spirituel donne le ton pour une élection imprégnée de prière.

L'un des aspects les plus importants du conseiller spirituel est d'être l'animateur spirituel de la conférence et c'est pourquoi il doit toujours rester neutre. Le fait d'être membre non votant permet à la spiritualité de couler librement et d'éviter les conflits.

Le manuel du conseiller spirituel est disponible dans le site internet de la Société –  
<http://ssvp.ca/fr/ressources-spiritualite>

## **PRIER - TOUJOURS**

**Les cinq vertus d'un vincentien :**

**Simplicité** – franchise, intégrité, sincérité

**Humilité** – acceptation de la réalité en ce qui a trait à nos fragilités, dons et talents, sachant que ce que Dieu nous donne est pour les autres

**Douceur** – bonne volonté sans faille pour le partage de la bonté, la tendresse et la patience au sein de nos relations

**Don de soi** – partage de temps, de possessions, de talents et de soi-même

**Zèle** – passion pour le plein épanouissement et le bonheur éternel de tous

**Je continue à demander que Dieu vous comble de ses bénédictions et je prie pour qu'Il vous accorde la grâce de persévérer dans votre vocation afin de Le servir comme Il vous le demande. Prenez grand soin du service aux pauvres. *Sainte Louise de Marillac***

# ORGANIGRAMME SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL DU CANADA

